SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE
HANCHES – DROUE – EPERNON
Siège Social : MAIRIE D'EPERNON
8, rue du Général Leclerc - 28130 EPERNON
Tél. 02.37.83.40.67 - Fax : 02.37.83.46.49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 11 MAI 2010

GD/CJ n° 4/10

Objet de la délibération

PROTECTION DE LA RESSOURCE DU FORAGE DE LA CHEVALERIE :

Nomination d'un hydrogéologue agréé

NOMBRE DE DELEGUES	
En exercice	12
Présents	8
Pouvoirs	2
Votants	10

DATE DE LA CONVOCATION
3 mai 2010

L'an deux mille dix, le onze mai à 19h15, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Maurice DELACOUX, Président.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les délégués titulaires de :

CHARTRAIN Claude	DROUE SUR DROUETTE
LENORMAND Annie	DROUE SUR DROUETTE
ELIAS Michel	DROUE SUR DROUETTE (Suppléant)
CHAMAUX Franck	EPERNON
RAMOND Françoise	EPERNON
DELACOUX Maurice	HANCHES
GRANDIN Claude	HANCHES
DUBAN Didier	HANCHES

Excusés :

BLANCHARD Tony	DROUE SUR DROUETTE	(pouvoir A. LENORMAND)
BROUSSEAU Claudine	EPERNON	(pouvoir F. RAMOND)
GRILLARD Ginette	EPERNON	
GRANDVILLEMIN Bernard	HANCHES	

◈◈◈

Maurice DELACOUX, Président informe ses collègues qu'une réunion de travail a eu lieu le 6 mai dernier au siège du syndicat à l'initiative de l'ARS, de la DDT, du Conseil Général et de VEOLIA pour protéger la ressource en eau potable du forage de la Chevalerie sis sur la commune de Droue sur Drouette.

Compte tenu de la proximité de la voie SNCF et du parking gare, il y a lieu de solliciter Monsieur le Préfet afin de désigner un hydrogéologue agréé.

Accord du Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents.

FAIT ET DELIBERE A EPERNON, le 11 mai 2010
Le Président,
M. DELACOUX

SIVOM Mairie EPERNON (28) Le Président

Extrait Certifié exécutoire par le Président à la date du 26 mai 2010
et publié le 31 mai 2010

PREFECTURE D'EURE ET LOIR
26 MAI 2010
BUREAU COURRIER ARRIVEE